

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

PREMIERE PARTIE : Les impératifs juridiques et sociaux en termes de protection sociale dans le monde

CHAPITRE 1 : Dynamiques d'adoption et vie adolescente

CHAPITRE 2 : Approche diachronique

DEUXIEME PARTIE : Stratégies de terrain et cadrage de la pragmatique des acteurs

CHAPITRE 3 : Contexte d'adoption et trajectoire sociale

CHAPITRE 4 : Filiation et dynamique lignagère

CHAPITRE 5 : Adolescence et dynamiques familiales

TROISIEME PARTIE : Perspectives pour une adoption bien vécue

CHAPITRE 6 : Stratégies intégratrices et dynamiques identitaires

CHAPITRE 7 : Appartenance identitaire et dynamiques prospective

CONCLUSION GENERALE

BIBLIOGRAPHIE

TABLE DES MATIERES

RESUME

INTRODUCTION GENERALE

Généralités

Cette recherche comprend à la fois une dimension de la sociologie des organisations et une dimension de la sociologie juridique. Dans la première optique, nous avons les phénomènes qui ont trait au mode de fonctionnement et de régulation qui sévit au sein du Service de l'adoption du Ministère de la Population et des Affaires Sociales. Dans la seconde optique, nous avons les différentes législations et conventions qui entourent la protection sociale des enfants, surtout en matière d'adoption.

Traditionnellement, dans la société malgache, lorsque la famille restreinte est disloquée, la famille élargie ou la communauté d'origine prend spontanément en charge l'enfant abandonné, en particulier l'orphelin. Mais actuellement, face au nombre croissant d'enfants dans cette situation et aux difficultés liées à différentes crises, avec pour conséquence l'augmentation de la vulnérabilité des familles, la communauté n'arrive plus à remplir ce rôle.

Conformément aux dispositions de la Convention de La Haye¹, cette prise en charge d'enfants orphelins et/ou vulnérables par la communauté est encouragée sans perdre de vue le principe selon lequel « *l'enfant doit être maintenu dans sa famille chaque fois qu'il est possible* », le placement n'étant qu'une mesure provisoire ayant pour objet d'organiser temporairement l'existence de l'enfant hors de sa famille. Cette Convention sur la coopération et la protection des enfants en matière d'adoption internationale rappelle également qu'il faut offrir un appui approprié à la famille d'origine de l'enfant, afin qu'elle puisse assumer ses responsabilités envers l'enfant.

Auparavant, l'adoption à Madagascar a été régie par la Loi n°63-02 du 20 novembre 1963 sur la filiation, l'adoption, le rejet et la tutelle, cette Loi n'a prévu que l'Adoption nationale.

1

¹ Convention de la Haye sur la coopération et la protection des enfants en matière d'adoption internationale du 29 mai 1993

A cet effet, il fut un temps où des trafics voire même des ventes d'enfants ont terni l'image de Madagascar au niveau mondial. En constatant que ladite Loi étant très ancienne, le gouvernement Malagasy a décidé de la réactualiser et de la mettre en conformité avec le contexte actuel à la lumière des instruments internationaux.

Choix du thème et du terrain

Ce n'est pas par hasard que l'on a choisi de traiter un thème comme celui que nous avons ici. Etant un technicien en matière de protection de l'enfant en matière d'Adoption, auprès du Ministère de la Population et des Affaires Sociales, le choix n'a pas été difficile. Chaque jour nous baignons dans ce domaine tout en nous demandant si tous les moyens mis en œuvre pour la protection de l'enfant sont bien effectifs et en accord avec La Convention de la Haye.

L'adoption (internationale ou nationale) fait partie de ces moyens dont nous disposons pour la protection de l'enfant. Faire partie de l'équipe technique qui s'occupe de l'adoption n'a fait que renforcer le choix de traiter ce thème, cela dans le but de perfectionner nos connaissances et pratiques dans ce domaine et de devenir un « expert » en la matière.

Objet d'étude

Notre étude aura pour objet d'étudier et d'analyser la mise en œuvre et le fonctionnement de la Convention de la Haye de 1993 sur l'adoption internationale et la protection des enfants à Madagascar.

Objectifs

- Prouver que La Convention est un outil efficace et capital en matière de protection de l'enfant et d'adoption.

- Vérifier que les institutions malagasy concernées travaillent selon les principes de la Convention.
- Identifier et constater les éventuels limites de la Convention
- Améliorer, si non perfectionner les méthodes de travail de l'Autorité Centrale pour l'Adoption.

Problématique

En philosophie, on dit que la vie est un tissu de problèmes, et que c'est l'essence même de l'existence. Ainsi une étude ou une recherche ne mérite pas d'être entreprise sans avoir une problématique, la notre sera axée sur la question : *est-ce que les institutions concernées connaissent, appliquent et respectent les principes de la Convention ? Est-ce que sans la Convention, les enfants n'auraient pas de protection et ne jouiraient pas de leurs droits ?*

Hypothèses

Nos hypothèses recouvrent deux dimensions :

D'une part, le fait que le fonctionnement actuel du service d'adoption dans le Ministère de la Population et des Affaires Sociales ne permet pas une dynamique plus tournée vers l'application des différentes conventions et législations entourant la protection sociale des enfants, en terme d'adoption . Ce qui fait qu'il existe des situations illégales et des phénomènes de démission civique, dans les termes de notre objet d'étude

D'autre part, la Convention de La Haye est un outil de référence en matière de protection des enfants pour tous pays l'ayant ratifié et signé ; donc les institutions malagasy œuvrant dans ce domaine sont dans l'obligation de l'appliquer à la lettre. De ce fait, ci-après nous avançons une hypothèse à vérifier et à mettre en exergue durant notre travail de recherche : la Convention de La Haye, un outil de référence en matière de protection des enfants et d'adoption.

Méthodologie

Nous allons procéder par une analyse des institutions (l'Etat, la famille, etc.), des systèmes (les modes de gestion, les interactions, etc.) et aussi des opinions (les sollicitations, les critiques, etc.). Il s'agit ici d'une démarche structuro-fonctionnaliste qui tente de cerner tous les éléments qui ont trait à l'organisation (les éléments qui composent la structure et leurs fonctionnements).

Dans une perspective ethno-méthodologique, nous allons explorer les acquis et dynamiques que présentent les différentes législations en termes de protection sociale de l'enfant, dans le cadre de l'adoption. Cette partie se tourne plus vers la sociologie juridique, dans la mesure où nous allons relever les différentes législations, et nous allons les contextualiser dans la conscience collective des agents du service de l'adoption dans le Ministère de la Population et des Affaires Sociales, et les pratiques qui en découlent.

Techniques d'approche

L'observation participante

C'est une démarche anthropologique qui consiste à vivre avec la population d'étude, pour saisir le symbolique dans le phénomène à étudier. Nous avons appliqué cette méthode, pour nous mettre dans l'ambiance générale de la vie de nos enquêtés, afin d'identifier les représentations sociales. Cette démarche nous est aisée, puisque nous même, nous avons une part à jouer dans les termes de notre sujet d'étude.

Les focus group

Permettent, dans une démarche qualitative, d'obtenir des informations selon un mouvement collectif, c'est-à-dire dans le cadre d'un discours émis dans le contexte de groupe. Nous devons alors organiser des discussions de groupe, pour contextualiser les réponses émises par chaque enquêté, sur un sujet donné.

Les interviews individuelles approfondies

Cette approche, toujours dans une démarche qualitative, permet de s'approprier les tendances intimes des enquêtés. Nous nous sommes servis de cette optique pour obtenir des représentations personnalisées, de manière à ce que les enquêtés puissent s'exprimer de façon libre. Dans cette dimension, nous nous servons de guides d'entretiens, tout comme dans la partie focus group.

Les entretiens par questionnaire

Pour avoir une dimension quantitative satisfaisante, nous avons pensé à contextualiser les genres de questions à poser, à partir d'une exploration qualitative préalable. Dans une optique quantifiante, nous devons avancer quelques mesures. C'est pourquoi, nous avons recours à un questionnaire structuré, destiné à chaque typologie d'enquêté. Nous nous référons alors à des techniques statistiques, pour obtenir une approche analytique et mathématique des dimensions de notre objet d'étude. Les questions sont à majorité à choix multiple.

Technique d'échantillonnage

La principale qualité d'un échantillon est celle d'être représentative de la population mère, pour avoir une projection réaliste sur les aspects généraux du phénomène à étudier. Nous avons choisi 83 individus comme échantillon d'enquête. Ce nombre nous a paru raisonnable, dans la mesure où notre approche se veut être de type plus qualitatif que quantitatif, mais en intégrant les deux tendances à la fois.

Selon un sondage par quota, nous allons avoir :

- Quelques agents du service d'adoption du Ministère de la Population et des Affaires Sociales (25 individus) qui ont été choisis pour leur connaissance et pratiques en matière de protection sociale de l'enfant dans le cadre de l'adoption ;
- Quelques individus travaillant dans ledit ministère (20 individus), choisis pour permettre de contextualiser le vécu au sein de notre terrain d'enquête ;

- Quelques parents d'enfants cadrés dans les pratiques de l'adoption, qui prennent trois dimensions (33 individus) :
 - Des parents d'enfants nationaux qui ont été adoptés par des étrangers (21 individus)
 - Des parents d'enfants étrangers ayant adopté des enfants malgaches (7 individus)
 - Des parents qui n'ont rien à avoir avec l'adoption, mais dont les avis nous semblent être importants, pour cadrer notre objet e recherche (5 individus)
- Quelques juristes de formation ayant plusieurs spécialités (relations internationales, droit de l'enfant, etc.) qui comprennent 5 individus d'enquête.

Pour mieux préciser notre démarche, voici le tableau récapitulatif de notre échantillon d'étude :

TABLEAU 1 : REPARTITION DE L'ECHANTILLON D'ENQUETE

Statut de l'échantillon	Effectif	
Agents du service d'adoption du Ministère de la Population et des Affaires Sociales	25	
Agent du Ministère de la P1opulation et des Affaires Sociales	20	
	Parents d'enfants nationaux qui ont été adoptés par des étrangers	21
	Parents d'enfants étrangers ayant adopté des enfants malgaches	07
	Parents qui n'ont rien à avoir avec l'adoption	05
Juristes de formation	05	
TOTAL	83	

Source : notre propre projection (étant donnée que ce document est encore un projet de recherche), Antananarivo, 2010

Plan de rédaction

Première partie : Les impératifs juridiques et sociaux en termes de protection sociale dans le monde.

Deuxième partie : Stratégies de terrain et cadrage de la pragmatique des acteurs dans le service au Ministère de la Population et des Affaires Sociales

Troisième partie : Contextualisation pratique et (re) accommodation entre le réel et le légal dans le domaine de la protection sociale de l'enfant

Première partie : Les impératifs juridiques et sociaux en termes de protection sociale dans le monde

L'objectif de ce travail est de comprendre les conséquences de l'adoption sur les adolescents, sous l'angle de trois dimensions clés de l'identité adoptive : celle du développement de l'enfant ; celle de ses liens de filiation et de son appartenance familiale ; celle de son insertion sociale au sens large.

Chapitre 1 : Dynamiques d'adoption et vie adolescente

L'enfance et l'adolescence sont les premières étapes de la vie. Elles façonnent l'individu. En particulier, l'adolescence est une étape sociale importante, marquant le passage de l'enfance à l'âge adulte. En sociologie, l'âge est un critère d'identification sociale, donc capital pour l'intégration au sein même de la société.

L'adolescent entre dans une période où il va vouloir créer sa propre identité, avec ses valeurs personnelles, en accord ou non avec celles de ses parents. L'adolescence est bien souvent une période où l'on se cherche une identité, où l'on façonne son caractère.

L'adolescence peut être une étape sociale « difficile », que l'on ait des parents biologiques ou des parents adoptifs. On peut donc se demander si l'intégration et la création d'identité sont plus difficiles à l'adolescence lorsque l'on est adopté.

1.1.-L'adolescence d'un pont de vue sociologique

Avant d'être adolescent, l'individu est enfant. Il est donc utile de s'intéresser quelque peu à la sociologie de l'enfance.

Comme nous l'avons vu, l'enfant n'a pas toujours été considéré comme il l'est aujourd'hui, comme un individu à part entière. Au fil des siècles, l'idée de l'enfance (et sa reconnaissance) a évolué.

Patrick Delaroche donne une définition précise de l'adolescence. Pour lui, c'est « une prise de conscience collective d'une crise psychique déclenchée par l'apparition du pouvoir sexuel chez l'enfant et la recherche d'une issue hors du cadre familial ». L'adolescence est un phénomène sociologique révélant une crise psychologique et accompagnée d'une manifestation physiologique, la puberté. L'adolescence, c'est un passage du statut d'enfant à celui de jeune adulte. Le jeune fait en quelque sorte « le deuil » de son enfance.

Si on essaie de théoriser le phénomène, on peut dire alors que l'adolescence, « c'est une prise de conscience collective récente de l'existence d'une crise psychique déclenchée par l'apparition du pouvoir sexuel chez l'enfant et cherchant une issue hors du cadre familial ». L'adolescence serait donc la manifestation sociologique d'un phénomène sociologique.

Aujourd'hui, les jeunes sont de plus en plus dépendants de leurs parents et de plus en plus longtemps, avec notamment l'allongement de la durée des études ajouté au célibat (le phénomène « Tanguy »), la difficulté de trouver un emploi. Ce phénomène peut exacerber les conflits entre parents et adolescents.

Pour le cas des personnes adoptées, on peut se demander si elles restent plus longtemps chez leurs parents ou si au contraire elles aspirent plus vite à faire leur propre vie, indépendamment et sans leurs parents. En d'autres termes, les adolescents adoptés ont-ils un plus grand et un plus pressant besoin d'indépendance que les autres adolescents ?

On parle aussi beaucoup de la « crise d'adolescence ». Mais sachant qu'elle ne se produit souvent que dans les sociétés « modernes ».

1.2.-Adolescence et adoption

L'adoption, c'est l'arrivée dans une famille d'un enfant ou d'un adolescent sans lien de consanguinité avec ses parents adoptifs. Faire entrer un enfant dans une famille est, nous en conviendrons, une aventure humaine, mais c'est aussi un phénomène sociologique. L'adoption, c'est donner une famille à un enfant qui n'en a pas, dans « le respect de cet enfant, de ses parents naturels et de ses parents adoptifs ». L'adopté prend sa place alors dans la société d'accueil et dans le milieu social dans lequel il est amené à vivre. L'adoption est un phénomène humain avec ses bons et moins bons moments, c'est tout un processus qui se met en place.

L'adoption, c'est « transplanter » un enfant de son milieu originel où il sera différent de la majorité et coupé de ses racines culturelles. N'est-ce pas l'exposer plus tard à des problèmes d'identité que ne saurait compenser le bien-être matériel ainsi obtenu ? C'est à cet aspect du devenir des enfants de l'adoption internationale que nous nous intéressons.

Nous sommes bien conscient qu'il existe aujourd'hui plusieurs types de familles (monoparentales, recomposées, homoparentales), et l'adoption est un de ce type de famille. Le but n'est pas de montrer ici qu'une famille adoptive a plus de difficultés qu'une autre, car chaque famille peut connaître des problèmes. Il s'agit juste de s'intéresser au facteur de l'adoption dans une famille, du point de vue de l'adolescence.

L'adoption est comme nous l'avons dit un mode de filiation. Un couple (le plus souvent) devient la famille d'un enfant qui n'a pas de lien de sang avec les adoptants. C'est une procédure légale qui crée de la parenté, qui crée un lien familial. La notion de famille va donc être intéressante à étudier dans ce contexte. Une famille qui a adopté a-t-elle plus de problèmes qu'une famille « traditionnelle » ?

Nous allons donc parler de la famille contemporaine et de l'influence que cela peut avoir sur l'adoption, et en particulier sur les individus adoptés.

1.3.-Evolution de la famille

On ne peut aborder le thème de l'adoption, sans traiter de la sociologie de la famille. Cette partie va nous permettre de situer un peu la famille dans son contexte historique si on peut dire

Ce travail est nécessaire car l'adolescent adopté évolue dans un milieu familial, dans un nouveau milieu d'accueil. Les modèles familiaux ont évolué ces dernières années. Nous allons donc devoir étudier la famille au sens sociologique du terme afin de comprendre l'influence de celle-ci sur les adolescents adoptés. Cet adolescent qui doit faire face à ses deux cultures, sa culture d'origine, qu'il ne connaît pas forcément, mais que peut-être il aimerait connaître ; et sa culture d'adoption, la culture de ses parents adoptifs, de son nouveau milieu familial.

Aussi, la « culture familiale » a-t-elle une importance sur l'adolescent ? La profession des parents est-elle importante pour l'intégration de celui-ci dans son milieu social ?

Nous pourrions utiliser les travaux de Louis Roussel, démographe spécialiste des évolutions familiales et ceux de François de Singly, sociologue qui travaille sur la famille contemporaine. François de Singly nous permet de mieux comprendre les changements actuels au sein de la famille moderne. Ces études sur la sociologie de la famille vont nous être utiles pour appréhender le milieu dans lequel vit l'adolescent adopté, la façon dont il peut évoluer, la façon dont il peut avoir sa place dans le milieu familial, donc son intégration.

La famille est une institution présente dans toutes les sociétés humaines. Mais les formes qu'elle revêt, les fonctions qu'elle remplit et les significations dont elle est porteuse sont variables dans le temps, et d'une société à l'autre. La famille est un phénomène

essentiellement culturel, et a évolué au cours des années. Connaître ses évolutions est donc important si l'on veut étudier l'adoption, à travers l'adolescence, et donc à travers la famille, de façon plus générale.

Plusieurs facteurs ont fait que la famille a connu de nombreuses évolutions tout au long des siècles, pour arriver aux différentes formes qu'elle revêt aujourd'hui. La famille, c'est le groupe parent(s)-enfant(s) unis par des liens multiples e variés pour se soutenir moralement, matériellement et réciproquement au cours d'une vie à travers les générations, favorisant ainsi leur développement social, physique et affectif.

Chapitre 2 : Approche diachronique

Il peut être utile de rappeler le contexte historique de l'adoption pour bien comprendre ce phénomène.

2.1.-L'adoption depuis l'Antiquité

Dès l'Antiquité, l'adoption est un phénomène courant. Mais même si les lois régissant l'adoption restent longtemps floues, une constante est présente durant cette période : la primauté de la puissance paternelle (*pater familias* romain). Les pères avaient une forte influence sur leur famille. De plus, à cette époque, ils étaient, à priori, supposés être dépourvus de sentiments pour leurs enfants. Cependant, c'est quelque chose que nous pouvons remettre en cause.

L'adoption n'est donc pas un phénomène récent. Elle existe depuis l'Antiquité gréco-romaine, et était un thème récurrent des récits mythologiques et historiques.

C'était une réponse à l'abandon des enfants, qui était une manière tout à fait légale de se « débarrasser » des enfants en trop. En effet, seuls ceux que les parents désiraient élever étaient pris à la naissance dans les bras du père de famille.

À la même époque, à Rome, deux conditions étaient nécessaires pour adopter. Il fallait être citoyen romain et avoir prouvé son aptitude à engendrer. Cependant, il n'était pas obligatoire d'être marié. L'adoption servait à maintenir un nom, une lignée qui risquait de s'éteindre.

L'adoption était surtout réservée à l'élite romaine, c'est-à-dire les citoyens. Jules César adopta un fils, Octave, qui devient plus tard le célèbre Auguste.

La Grèce antique adoptait aussi. Mais cela concernait surtout les enfants « garçons », pour pallier à l'absence d'un héritier dans une famille, et donc l'assurance de la descendance, de la continuité du nom, de la transmission du patrimoine. De plus, une moindre importance était accordée à la consanguinité dans la filiation par rapport à l'adoption. En effet, un père pouvait refuser son enfant biologique s'il ne le reconnaissait pas, et au contraire, reconnaître un enfant qui n'était pas de lui. Il n'était pas rare de voir un père de famille accueillir un cousin ou un autre enfant dans son foyer. En Grèce, l'adoption est surtout un moyen

d'acquérir du pouvoir pour une famille, pour les garçons seulement. La notion d'affection n'est donc que rarement présente dans les adoptions antiques grecques.

La pratique de l'abandon a aussi perduré toute la période du Moyen Age. Certains enfants étaient abandonnés dans les lieux publics (Eglises, écoles), où il leur était donné une chance d'être sauvé. Différentes institutions se mettent en place ici et là pour venir en aide à ces enfants. A Paris, à cette époque, il y a eu la construction de l'hôpital des enfants trouvés par exemple.

Durant le haut Moyen Age, à peine un enfant abandonné sur trois survit. Ils étaient considérés comme inférieurs aux autres, qualifiés d'enfants « bâtards ». Il était extrêmement difficile pour un enfant adopté d'avoir une vie convenable et sans danger.

Ils étaient abandonnés pour différentes raisons. Ces enfants étaient souvent socialement « inacceptables ». En effet, une mère abandonnait son enfant lorsqu'elle sentait qu'elle avait engendré un enfant de « la honte ». Au Moyen Age existaient les adoptions d'honneur, qui étaient purement honorifiques et ne créaient pas de lien familial.

Toujours à cette période, l'adoption sert à maintenir le nom de famille, une lignée prête à s'éteindre, en cas d'absence « d'héritier mâle ». Le droit qui s'appliquait était assez flou. Les adoptants se désignaient eux-mêmes, en fonction des occasions, des intérêts de chacun.

2.2.-Monographie du service de l'adoption au sein du Ministère de la Population et des Affaires Sociales

Techniquement et pratiquement, le service de l'adoption est surtout connu sous la dénomination de : « Autorité Centrale pour l'Adoption Malagasy » ; créée à partir des exigences de la Convention de la Haye sur la coopération et la protection des enfants en matière d'adoption, et régie par la loi N°2005-04 du 07 septembre 2005.

Ainsi, l'Autorité Centrale pour l'Adoption Malagasy a été mis en place vers la fin de l'année 2005, c'est un service public au sein du Ministère de la Population et des Affaires Sociales qui se charge de l'adoption plénière qu'elle soit nationale ou internationale.

L'ACAM est composée par deux bureaux : l'un permanent et l'autre non ; le bureau permanent est constitué par un secrétariat administratif et technique et d'une cellule d'experts.

Actuellement, l'ACAM dispose des services de quatre techniciens qui forment la cellule d'experts (02 assistantes sociales, un sociologue et un juriste) et de cinq personnels d'appui pour les tâches administratives et autres (02 secrétaires, 02 collaborateurs techniques et une femme de ménage).

Le bureau non-permanent quant à lui est composé par un représentant des ministères suivants : Ministère de la Population, Ministère des Affaires Etrangères, Ministère en charge de l'Intérieur et de la Sécurité, Ministère de la Justice, Ministère en charge de la Décentralisation et le Ministère en charge de la Santé. A eux six, ils forment ce que l'on appelle Le Comité Consultatif.

Depuis sa mise en place jusqu'à aujourd'hui, des centaines de dossiers d'adoption y ont été déjà traités que ce soient des nationaux ou internationaux.

Deuxième partie : Stratégie de terrain et cadrage de la pragmatique des acteurs

Nous allons nous intéresser au vécu des adolescents qui ont été adoptés. On peut aborder ce thème sous différents aspects, sociologiques, psychologiques, ou même juridiques. L'arrivée d'un enfant, quel que soit, bouleverse la vie familiale. L'adoption en elle-même et la post-adoption sont des épreuves pour parents, les enfants adoptés, et pour le noyau familial tout entier.

Chapitre 3 : Contexte d'adoption et trajectoire sociale

Nous allons nous intéresser à la façon dont les adolescents adoptés vivent leur adoption et leur intégration, cela au travers des notions d'identité, des processus d'intégration familiale et sociale. L'adolescence est aussi une des notions clés de ce mémoire, nous essaierons donc de définir l'adolescence d'un point de vue sociologique, son sens, et l'influence de cette étape dans une intégration sociale.

3.1.-Les différents types d'adoption

Il y a l'adoption simple et l'adoption plénière.

L'adoption plénière donne à l'adopté et à ses descendants les mêmes droits et obligations que s'il était un enfant biologique. Cette filiation se substitue à la filiation d'origine. Pour ce type d'adoption, les parents adoptants doivent avoir trente ans et plus et l'enfant doit être âgé de moins de 12 ans.

L'adoption plénière est irrévocable. C'est-à-dire que l'enfant adopté est en rupture complète avec ses parents biologiques. Il devient un enfant entièrement légitime du ou des parent(s) adoptant. Si l'enfant est adopté par deux parents, l'autorité parentale est exercée par les deux parents. Le jugement d'adoption fait alors figure de « nouvel acte de naissance ».

Dans **l'adoption simple**, l'adopté garde des liens avec sa famille d'origine, et ses droits et obligations, notamment ses droits héréditaires. Il garde de plus les mêmes droits successoraux qu'un enfant légitime, dans sa famille adoptive. L'adoption simple peut être révoquée quand l'intérêt de l'enfant l'exige et quand celui-ci le demande. L'adoption simple peut se réaliser à n'importe quel âge l'enfant ou adolescent, néanmoins, celui-ci doit exprimer son accord lorsqu'il atteint ou dépasse l'âge de douze ans, et l'accord de ses parents biologiques s'il est mineur.

Ce type d'adoption est plus rare que l'adoption plénière et peut entraîner une certaine « méfiance » du fait de garder des liens avec la famille biologique. En effet, adopter un enfant par le biais de l'adoption simple peut parfois créer des problèmes.

3.2.-Typologie des parents adoptants

Il semble important de dresser une typologie des parents qui adoptent. Car cela peut expliquer certains phénomènes au niveau des jeunes et adolescents adoptés. Nous allons voir que les couples ou les célibataires qui adoptent appartiennent en majorité à une certaine classe sociale. Qui sont-ils ? A quelles classes sociales appartiennent-ils ?

Tout d'abord, les personnes qui désirent adopter sont des personnes qui désirent avoir un enfant, qui désirent donc de fonder une famille, pour se prolonger. Faire un enfant est un acte culturel, cela diffère selon le pays où l'on se trouve. L'individu perpétue le modèle familial qu'il a reçu.

La première cause d'adoption est l'infertilité du couple, soit venant de la femme à 50%, de l'homme à 40% ou bien de cause inconnue.

L'infertilité augmente à cause de différents facteurs, le stress, l'obésité, le tabac, les modes de vie sédentaires, la pollution, les maladies sexuellement transmissibles.

Les couples stériles peuvent vivre un sentiment de honte face à cela, ils se sentent incapable de faire ce que tout le monde peut faire, un enfant. C'est pourquoi certains couples (ou célibataires) se dirigent vers l'adoption, ou bien vers la solution des traitements médicaux, des essais en clinique pour des fécondations in vitro.

Dans le cas du choix de l'adoption, le couple fait alors le deuil de l'enfant biologique qu'il n'aura jamais. Ce deuil est indispensable pour pouvoir évoluer et passer à autre chose.

Les adoptants sont pour 80% d'entre eux entre 30 et 44 ans. Les femmes ont entre 30 et 39 ans, et les hommes entre 35 et 44 ans cela tient du fait que les couples désirent des enfants de plus en plus tard, et aussi que les organismes tiennent à ce que les personnes qui adoptent ne soient pas trop jeunes.

Il y a donc différentes causes pour avoir recours à l'adoption. Les personnes qui adoptent sont souvent des couples stériles, des couples homosexuels, des célibataires, des couples plus âgés (42 ans et plus), des couples d'un deuxième mariage, des couples avec enfants biologiques. Il a été constaté que les couples avec enfants biologiques adoptaient plus facilement des enfants plus vieux (3 ans et plus) ou bien des enfants handicapés.

3.3.-Profil socio-économique des adoptants

43% des adoptants sont des administrateurs, ou des professeurs. Ils appartiennent à une population relativement instruite (16 ans de scolarité et plus), ils sont plus au courant des façons de procéder pour constituer leur dossier, les démarches à faire, les personnes à contacter. Les services sociaux leur accordent aussi plus facilement l'autorisation pour adopter.

Le phénomène de l'adoption peut être compliqué à vivre durant la période de l'adolescence, tant pour la personne adoptée que pour les parents adoptifs. Le fait de vivre dans une famille qui n'est pas de « sang » peut être difficile à vivre socialement, psychologiquement. Même si heureusement, la plupart des enfants adoptés vivent heureux ; certains peuvent vivre cela comme un traumatisme. Savoir qui l'on est, savoir d'où l'on vient, sont des questions récurrentes chez l'enfant adopté.

3.4.-L'identité de l'adolescent adopté

L'adolescent, de plus quand il est adopté, entre dans un moment de sa vie nouveau et insécurisé. Toutes sortes de questions apparaissent. C'est aussi la période de la découverte de son corps et du corps de l'autre, de l'apprentissage de la sexualité.

Un adolescent adopté peut subir une forme de stigmatisation, d'étiquetage sur sa situation. Le stigmate est une marque qui laisse une trace, qui n'est donc pas sans conséquences.

La société a-t-elle un rôle à jouer dans les politiques sociales envers la jeunesse, en particulier envers les jeunes adolescents adoptés, pour satisfaire ce besoin de détenir un rôle dans la vie sociale de son groupe, de son milieu d'adoption ?

Le lien social peut permettre de redonner confiance, d'être valorisé, c'est peut-être cela qui permet l'intégration sociale de l'adolescent adopté.

3.5.-L'adolescence, une période de passage avec des questions en plus

L'adolescence est une période de crise nous en conviendrons. Elle se manifeste différemment selon les adolescents, adoptés ou non. Car comme on l'appelle, « la crise de l'adolescence » n'est pas l'apanage uniquement des personnes adoptées. D'ailleurs, pour la plupart, l'adolescence des adoptés ressemble à celle des autres jeunes. Pour chacun d'eux, ce moment de la vie est une période de changements physiques, de questionnement sur le sens de la vie, de la remise en cause des parents et la recherche d'identité personnelle.

Dans le cas d'une adoption, il y a ce qu'on appelle une « phase de réaménagement », un passage fréquent à l'adolescence. L'adolescent adopté construit alors son « roman familial ». Il idéalise ses parents biologiques, sa famille, c'est une histoire familiale imaginaire et romancée. C'est un besoin pour l'équilibre. Il faut aussi accepter le fait que l'on a été abandonné, afin d'être épanoui dans sa relation avec ses parents adoptifs. Le roman familial (selon Freud) consiste, pour un enfant, à inventer et à amplifier la situation familiale, au point de se réinventer des parents d'un niveau supérieur de ce qu'ils sont en réalité. Ce même fantasme détermine ses actes plus tard à l'âge adulte.

Attardons nous quelque peu sur la notion de roman familial. Tout enfant biologique ou adopté, utilise à un moment ou un autre, le roman familial. C'est un moyen d'apaiser des tensions intérieures. L'enfant idéalise ses parents. Il les souhaite parfaits et il les voit ainsi. Vient un moment où il réalise que, malheureusement, ils ne sont pas parfaits. Pour remédier à cette situation, qui lui cause des problèmes, l'enfant met en action son imagination et se met à fantasmer à des parents idéaux. Certains en viennent à penser qu'ils ne viennent pas de la famille, qu'ils ont été kidnappés et que, quelque part au loin, existe une famille aimante et compréhensive qui les aimerait tendrement. L'enfant biologique peut penser avoir été adopté, même s'il a toutes les preuves contraires.

3.6.-Références au passé et stratégies de vie

Pour les enfants adoptés, la situation est différente. Il existe bel et bien quelqu'un, au loin, qui pourrait bien lui s'inquiéter de lui, qui pourrait bien l'aimer comme il le souhaite. De plus, cette personne pourrait bien lui ressembler. Pour cette raison, le roman familial demeure vivant plus longtemps dans l'esprit des jeunes adoptés. Il est présent chez plusieurs durant

l'adolescence et parfois même jusqu'à l'âge adulte. L'enfant adopté se sert du roman familial pour apaiser son mal d'abandon. Pour mieux vivre cette situation, il garde espoir d'avoir été voulu par ses parents de naissance. Ils les idéalisent. C'est à cette image de parents d'origine parfaits que le jeune compare ses parents adoptifs

Il ne faut pas oublier que le roman familial sert d'outil pour réduire le mal ressenti par rapport à « l'imperfection » de ses parents. « C'est sûr que des fois, pour blesser ma mère, je lui dis, oh t'es pas ma mère de toute façon. Mais c'est sûr que c'est injuste parce qu'elle est super, mais bon, je dis ça quand je suis très énervé ». Ce mal est encore plus intense chez l'adopté qui doit vivre avec le deuil de ses origines. Tant que le travail de réconciliation avec son passé n'est pas fait, le jeune voudra se protéger en entretenant le plus possible le roman familial.

L'adolescence est une période de confrontation de valeurs avec les parents. Comme tous les adolescents, l'ado adopté se cherche, cherche ses valeurs. Cela ne se fait pas sa remise en question, sans argumentation. Ce processus normal de conflits de valeurs avec les parents, est souvent mis sur le dos de l'adoption. Plusieurs ados en viennent à penser que les parents de naissance, les comprendraient beaucoup mieux que les parents actuels. « Si j'étais avec mes parents de naissance, eux ils me comprendraient ! ». Le roman familial est toujours en fonction chez l'adolescent adopté.

Il y a des limites au roman familial chez l'adopté. L'adolescent qui développe ses capacités cognitives vient à réaliser toute l'ampleur de l'abandon et arrive difficilement à se protéger de cette réalité par le roman familial. La fuite vers l'imaginaire n'est plus possible. Il acquiert un esprit plus logique, l'adolescent peut réfléchir sur les possibilités perdues. Il est en position de se demander comment sa vie aurait pu être s'il n'avait pas été adopté. Ces questions terre à terre viennent réduire l'importance du roman familial.

L'adolescence est un passage où les questions d'identité arrivent, si elles ne sont pas arrivées avant l'enfance. L'adolescent adopté peut se poser les questions « qui suis-je ? L'adopté appartient génétiquement à un groupe, et culturellement à un autre, ce qui peut être assez difficile à vivre. Il appartient aux deux groupes, ils font partie de lui. « Je pense que la famille qui va adopter, c'est important qu'au début au moins, elle s'adapte au jeune et non nous, on s'adapte à eux (...), il faut laisser ce jeune-là s'introduire lui-même dans sa nouvelle culture, il faut le laisser faire la transition ».

C'est pourquoi la relation que l'adolescent a avec ses parents est primordiale pour son développement et sa réaction d'identité. « Des fois, pour blesser ma mère, je li dis, oh t'es pas ma mère de toute façon. Mais c'est sûr que c'est injuste parce qu'elle est super, mais bon je dis ça quand je suis très énervé ».. « Ma mère adoptive a toujours été très ouverte à ça, on se parlait, c'est pour ça que je pense que mon adolescence s'est passée normalement ». Le dialogue est ici démontré comme très important à l'adolescence. Le fait qu'il n'y ait aucun tabou (surtout pas sur l'adoption) favorise le bien-être puis l'intégration sociale de l'adolescent. Les parents qui montrent une certaine fierté envers leur adolescent permettent à ce dernier son épanouissement maximal. L'harmonie de l'adolescent dépend de la façon dont les parents auront parlé de l'adoption à l'adolescent et des outils qu'ils lui auront donnés pour répondre aux autres. « Nos parents nous ont toujours donné les outils pour nous défendre, pour répondre aux attaques ». Le rôle des parents dans une adoption permet ou non l'intégration de l'adolescent. Si ces derniers « équipent » l'adolescent pour répondre aux attaques, il sera plus sûr de lui.

« L'adolescence, ça a été un peu tendu, c'est sûr (...) Au final, il y a des moments positifs et des moments négatifs (...) La sortie de l'adolescence a été une période plus heureuse (...) Quand tu es chez tes parents, c'est eux qui te façonnent, et quand sors de ça, c'est comme tu commençais à t'affirmer ». L'adolescence des adolescents adoptés peut être semblable à certains niveaux à celle des non-adoptés (tensions avec les parents, demande d'indépendance). Mais c'est un fait que les adoptés doivent créer leur identité plus intensément que les autres. Le fait d'avoir des origines étrangères n'est pas neutre. Le regard d'autrui, les questionnements identitaires ajoutent une difficulté en plus à l'adolescence des adoptés.

Cependant, certains adolescents perçoivent leur adolescence comme semblable aux autres. Pour eux, l'adoption ne change rien à la difficulté de l'adolescence. « C'est vrai qu'il y a eu plus de tensions à cette période, mais ça n'avait aucun lien avec le fait que j'étais adopté, je ne vois pas. C'était vraiment parce que c'était l'adolescence, on 'engueulait, mais ce n'était pas sur ce sujet-là quoi. (...) Pour moi, cela n'a jamais été comme une barrière à porter mon adoption. Les disputes et tensions familiales à l'adolescence ne sont donc pas toujours obligatoirement liées à l'adoption.

Un des facteurs expliquant cela est l'acceptation de l'adoption par l'adolescent. La façon dont il voit son adoption sera primordiale dans la manière dont son adolescence va se passer. « Moi, je pense que ça c'est bien passé, comme les autres quoi, c'est juste que tout

dépend du fait de ton acceptation que tu sois adopté. (...) Si tu ne l'as pas accepté depuis l'âge de 5 ans, l'adolescence sera encore pire, parce que là, tu vas encore chercher ton identité sexuelle, culturelles, tu as plein d'identité à trouver. Avec l'adoption, tu as une identité de plus à trouver, donc parfois ça peut être difficile ».

Cette adolescente de dix-huit ans nous montre bien quel parcours peut être l'adolescence, et en même temps, que l'adoption peut créer des difficultés supplémentaires pour l'adolescent, notamment au niveau de l'identité qui va alors être plus complexe à trouver. L'important dans adoption, c'est la manière dont cela est perçu par l'enfant, et aussi à l'origine, par les parents adoptifs.

Chapitre 4 : Filiation et dynamique lignagère

L'adoption est un mode de constitution de famille, de filiation. Ce n'est pas le plus répandu mais, nous connaissons tous quelqu'un qui a été adopté ou bien qui a adopté. Cependant, ce n'est pas pour autant que nous comprenons comment cela est vécu, par les parents adoptifs, comme par les enfants adoptés.

4.1.-L'adoption, un mode de filiation

L'adoption est un phénomène qui remet en cause la filiation de l'enfant adopté. La famille sur les d'adoption devient la famille légitime de cet enfant. On attend alors de lui qu'il assimile, comme un autre enfant, la culture, les mœurs de son nouveau milieu. Nous nous intéresserons aux processus qui se mettent en place pour cela. Mais avant tout, il convient d'étudier la famille au sens sociologique du terme. Qu'est-ce qu'une famille aujourd'hui ? Un seul modèle existe-t-il ? Comment la famille a-t-elle évolué au cours des siècles, en mouvance avec la société ?

4.2.-Evolution de la famille

On ne peut aborder le thème de l'adoption, sans traiter de la sociologie de la famille. Cette partie va nous permettre de situer un peu la famille dans son contexte historique si on peut dire.

Ce travail est nécessaire car l'adolescent adopté évolue dans un milieu familial, dans un nouveau milieu d'accueil. Les modèles familiaux ont évolué ces dernières années. Nous allons donc devoir étudier la famille au sens sociologique du terme afin de comprendre l'influence de celle-ci sur les

Aussi, la « culture familiale » a-t-elle une importance sur l'adolescent ? La profession des parents est-elle importante pour l'intégration de celui-ci dans son milieu social ?

4.3.-Le milieu social des adolescents

L'adolescent évolue dans un contexte familial précis, il fréquente un établissement scolaire, a des activités et des loisirs spécifiques, ses parents occupent ou non des emplois. Nous nous sommes donc aussi intéressés au milieu social de l'adolescent afin de mieux comprendre son parcours, à travers son adoption.

« Mes parents sont divorcés, ma mère travaille au gouvernement, elle est fonctionnaire, et mon père travaille hors de Montréal, dans la construction ». Les parents d'Ariane ont relativement un bon niveau social. Cependant, l'enfance et l'adolescence n'ont pas forcément été très gaies à cause du manque de communication ou d'une mauvaise communication entre ses parents et elle. « Ils n'étaient pas trop ouverts à ma culture d'origine... Tout ce qu'on me disait sur Haïti, c'était oh oui c'est pauvre et tout ... des choses négatives, je n'avais pas d'informations sur tout ça ».

Le danger pour les parents adoptifs est avoir le sentiment d'avoir « sauvé » leur enfant de la misère de son pays en l'adoptant. Il ne faut pas que l'adoption soit faite comme un geste humanitaire car cela provoque bien souvent des problèmes entre les parents et l'enfant adopté. Le non intérêt des parents pour la culture d'origine de l'adolescent est perçu comme une négation d'eux-mêmes. L'intérêt porté à la culture d'origine et sur l'adolescent est très important pour son développement et son estime personnelle. Les relations qu'entretient l'adolescent avec ses parents peuvent se refléter dans les relations qu'il aura avec la société en général.

Une des grandes originalités de l'adoption est que l'adopté se retrouve avec quatre parents, dont deux qu'il connaît, qui l'ont aimé et élevé. Cela peut être vécu assez difficilement à l'adolescence ; où l'on a précisément besoin de repères précis et où la situation peut parfois paraître floue.

4.4.-L'attachement

L'attachement se fait généralement entre les âges de neuf à dix huit mois, avec les personnes référents qui s'occupent de lui le plus souvent (mères, pères, personnels hospitaliers, personnels d'orphelinats). Si par exemple, un enfant pleure sans arrêt, et que personne ne vient pas à lui, l'enfant va petit à petit se renfermer. Dans ce cas, il y aura des possibilités de troubles de l'attachement, car il devient méfiant et sa confiance diminue. Tous les enfants abandonnés ont un « défi d'attachement » face à leurs parents adoptifs. Ce sont en effet « les survivants » de ce qu'ils ressentent comme un « rejet » de leur mère.

Cette notion de rejet est présente consciemment ou inconsciemment dans presque tous les entretiens effectués. C'est pourquoi l'enfant adopté a besoin de sécurité, de rites (alimentation, bains, coucher). La routine et l'habitude sont sécurisantes pour lui. Ces repères sont tout aussi importants à l'adolescence, lors de la que l'identité propre à tout adolescent.

Même si les adolescents ont dans la majorité des cas compris pourquoi ils avaient été confiés à l'adoption, ils ont éternellement cette question en eux : pourquoi moi ? Pourquoi m'avoir abandonné moi alors qu'elle a gardé mes autres frères et sœurs ? Le sentiment de culpabilité peut aussi se manifester.

A six ou sept mois, un enfant sait ce qui est important pour lui. L'attachement dépend aussi de la relation entre l'enfant adopté et ses parents adoptifs. Parfois, au début, l'enfant ne s'attache qu'à un parent. Cela peut par exemple être avec la mère si l'enfant adopté n'a connu que des femmes à l'orphelinat et ne connaît pas d'hommes. L'enfant peut de plus arriver avec des carences affectives importantes. Il peut être bon de s'impliquer dans la future adoption des enfants, leur faire écouter des sons nouveaux, leur montrer des personnes de peau blanches, pour préparer à la transition.

Dans cette enquête, le témoignage le plus révélateur du problème d'attachement est celui d'un de nos sujets d'études, ayant des problèmes d'attachement avec ses parents, mais aussi avec ses amis (hommes ou garçons). La difficulté majeure pour elle est d'accepter sa situation d'adoptée ainsi que ses parents. « Mon frère et ma sœur, on s'aime parce que c'est nous ! Mais mes parents, ils nous aiment parce qu'ils voulaient des enfants, mais pas parce que c'est nous...Et puis c'est tombé sur nous cette adoption ». « On est plus comme des colocataires qu'une vraie famille quoi. Je n'ai pas de lien assez fort avec ma mère. Enfin, c'est ce que je pense mais pas elle ». Le problème d'attachement ici est connu par Marie-Pierre elle-même ; elle en est consciente et en souffre. Mais il est très difficile de régler un problème d'attachement, engendré par une blessure psychologique profonde : l'abandon de la mère biologique. C'est abandon, même lorsqu'il est perçu comme un geste de courage et d'amour par la mère, est difficile à accepter pour l'adolescent.

L'attachement se fait aussi bien sûr par le comportement des parents adoptifs, l'attitude qu'ils ont envers leur enfant. « Mes parents, ils ont toujours été ensemble, ils font un petit couple heureux ensemble, et du coup, mes frères et sœurs et moi, on s'est senti comme un peu exclus. C'est rare qu'on ait eu le sentiment de former une famille »

On voit bien ici qu'il y a un véritable trouble d'attachement, tant pour l'adopté que pour ses frères et sœurs adoptés eux aussi. C'est pourquoi le contexte de l'adoption, le climat familial, les motivations des parents adoptifs sont des éléments extrêmement importants pour les adolescents adoptés. Il semble primordial pour les enfants et les adolescents de sentir

qu'ils font partie de la famille à part entière, qu'ils ne sont pas là au hasard, mais parce qu'on les a désirés.

Dans ces problèmes précis d'attachement, on reconnaît bien sur que l'intégration familiale n'est pas réussie. Cela engendre bien sûr beaucoup de conflits au sein de la famille, tant au niveau des adolescents que les parents adoptifs. Les parents se sentent dépourvus face à cette situation, et culpabilisent bien souvent. Mais il faut savoir qu'un problème d'attachement n'est pas toujours la faute d'une personne uniquement. L'adolescent peut avoir des difficultés à s'attacher à sa famille, malgré la meilleure volonté des parents. L'adoption est toujours un pari qu'il faut gagner.

« Mais j'ai un trouble d'attachement, malgré ce que dit ma mère. Mais elle a du mal à accepter ça, je pense aussi. Ce n'est pas facile pour elle. Même si j'ai un grand respect pour mes parents (...), je le sens en moi que ce n'est pas mes parents là, ce n'est pas de ma faute mais je le sens ».

L'adoption a ici créé des problèmes. Son intégration familiale n'est pas complétée. Elle ne se sent pas complètement faisant partie de la famille. « Je sais que mon adoption m'a apporté des problèmes que j'essaie de régler, et puis ce n'est pas un problème facile à régler car, ce sont des problèmes psychologiques. Je vais m'éloigner pour ne pas souffrir d'aimer en fait, pour ne jamais être déçue. Je suis toujours sur la défensive, tout le temps ». L'adoption a donc produit un sentiment d'autodéfense perpétuel. Ayant vécu son adoption comme un abandon de sa mère biologique, elle s'est créé un mode de relations sociales limitées. Elle a peur d'aimer et d'être rejetée par la suite.

Cependant, un problème d'attachement n'empêche pas l'intégration sociale de l'adolescent adopté. L'exemple est le plus parlant. Elle a un véritable souci d'attachement dans sa famille adoptive mais est très bien intégré socialement. Elle s'occupe notamment d'une petite fille de sept ans ayant été maltraitée par son père, et prévoit de devenir sa tutrice. Il semblerait que l'adoption ait provoqué un sentiment de responsabilité envers cette enfant, qui a été abandonné affectivement par son père. Peut être est-ce une façon de répondre à l'abandon qu'elle a elle-même connu.

4.5.-L'adolescent adopté, l'intégration et son environnement social

Nous nous sommes intéressés au fait de participer à des activités, d'avoir une vie sociale autre que l'école ou le système scolaire, dans le cas d'une adoption internationale.

On a pu constater que les adolescents adoptés avaient une certaine ouverture d'esprit et envie de découvrir d'autres cultures, des sports, d'être avec les autres. Beaucoup de ces adolescents, comme tout adolescent, participent ou ont participé à des activités sportives ou culturelles. « Au secondaire, je faisais partie du club interculturel, on organisait des soirées à thèmes, j'aimais bien participer à ça, c'était sympa. La plupart venaient aussi d'autres cultures ». Tous m'ont témoigné leur envie de faire quelque chose avec les autres, de s'ouvrir à d'autres activités. « Je joue au soccer, c'est important pour moi, j'aime ça, faire partie d'une équipe c'est fun je trouve ».

Une activité culturelle peut aussi être le moyen de découvrir ou de mieux connaître sa culture d'origine.

D'autres adolescents, ont développé une forte amitié avec d'autres jeunes. « J'ai aussi plein d'amis dans le quartier, on fait pleins de choses ensemble. On est un bon groupe de gars. On joue beaucoup au basket dans le quartier, on fait pas mal de sport... Aussi, on fait du rap ensemble, à quatre, et on devrait enregistrer un titre bientôt ». L'adolescent est bien souvent le moment où l'on a besoin de faire partie, de s'identifier à un groupe, pour développer une identité.

Chapitre 5 : Adolescence et dynamiques familiales

L'adoption est un mode de filiation, de création d'un lien familial entre des individus, nous verrons donc, à travers l'évolution de la famille, en quoi celle-ci a une influence sur l'enfant, sur son intégration à son milieu. Nous pourrions aussi nous demander s'il y a une culture familiale, et si celle-ci est importante pour l'adolescent, notamment grâce aux données sur les profils socio-économiques des adoptants.

5.1.- Changements de configurations familiales

L'objectif de ce chapitre est de prendre conscience des changements de la famille d'aujourd'hui et de voir quelles sont les conséquences de ces évolutions sur l'adolescent adopté, qui vit dans la famille contemporaine.

Pour cette partie, nous nous demanderons donc quelle peut être l'influence de la famille sur un adolescent adopté et d'origine étrangère ?

5.2.-Conjugalité et formation sociale

Les divorces et séparations sont aussi en augmentation. 2/3 des couples divorcent et 1/3 en province. Aussi, les familles monoparentales (un ménage composé d'un parent et d'un ou plusieurs enfants) et les familles recomposées sont des modèles familiaux de plus en plus courants. Il faut aussi savoir que le nombre de naissances diminue.

Le mariage n'est donc plus l'institution aussi puissante qu'elle était avant, quand elle marquait le début de la vie commune et la protégeait. On peut dire que la famille est devenue fragile, qu'elle est même en crise. Aujourd'hui, ce sont les acteurs sociaux, conjoints qui décident de se séparer, et non plus aussi souvent la maladie, la guerre ou la mort.

On a constaté que les individus d'aujourd'hui sont en quête constante d'individualité, d'autonomie, ce qu'ils pensent être une liberté de plus. Les acteurs sociaux ont de moins en moins envie d'endosser des rôles sociaux déjà établis, comme par exemple, les rôles des mères, des pères, et des parents classiques. Ils ont envie de créer de nouveaux rôles sociaux. Il y a actuellement une dévalorisation des liens de dépendance vis-à-vis des institutions et des

personnes. Le mariage a perdu de sa valeur dans le sens où il est perçu comme un moyen d'enfermer dans des rôles déterminés à l'avance. Le concubinage est donc une solution adoptée par de nombreux individus afin de pallier à ce besoin d'individualité, à ce besoin de liberté. C'est une forme d'union plus souple, moins institutionnalisée que le mariage. C'est donc dans ces nouvelles formes familiales possibles, entre autres, qu'évoluent certains adolescents adoptés.

Avec la question de l'adoption, survient aussi inévitablement celle de l'abandon, qui est sous-entendue. En effet, une adoption n'est permise que si l'enfant a été abandonné par sa mère ou bien par les deux parents biologiques. Le secret, l'anonymat sur l'histoire de l'enfant, de l'adolescent adopté peut être très perturbante, lors de son développement.

Comme nous l'avons déjà dit, le secret peut être lourd à porter, pour les parents et pour l'enfant. De même, il existe toujours des réticences aujourd'hui dans le système pour révéler aux enfants le contenu de leur dossier.

La raison du secret peut être perturbante pour un adolescent. Après, à son tour, comment voit-il la notion de mensonge et de la vérité si on lui a toujours caché son adoption ?

Le lien entre la mère et son enfant ne commence pas à la naissance mais pendant toute la période pré-natale. Durant la grossesse, une série d'événements physiologiques, psychologiques et spirituels ont lieu. Si ce lien est interrompu par une séparation de la mère de naissance, l'enfant garde inconsciemment une expérience d'abandon et de perte, qui reste toujours. Cet ouvrage est intéressant car il montre une face souvent « taboue » de l'adoption, la souffrance de l'enfant adopté. En plus du rôle éducatif, les parents adoptifs ont un rôle « psychologique » vis-à-vis de leur enfant.

C'est-à-dire que leur comportement par rapport à l'adoption, le fait de dévoiler ou non l'histoire de l'enfant, va être capital pour son développement et ensuite son intégration sociale.

5.3.-L'abandon

A l'adolescence, le phénomène d'abandon est réactivé pour que le jeune puisse travailler sur cette situation. Il lui amène à nouveau la crainte d'être rejeté. Chez certains, tout

ce passe dans le calme. Chez d'autres, on assiste à des situations particulières. Certains adolescents ont tellement peur du rejet, qu'ils nous donneront l'impression de tout faire pour être rejetés. Ils tentent de savoir s'ils peuvent s'éloigner sans que le lien ne se brise. Ils se servent de cette attitude pour tester leurs parents, tester les liens qui les rattachent ensemble. Des phrases comme « Tu n'es pas ma vraie mère ! » seront parfois entendues.

D'autres ont peur de s'affirmer, de crainte de ne plus être aimé de leurs parents. Ils ont peur d'être rejetés s'ils ne pensent pas comme eux. Ils ont peur de blesser leurs parents s'ils viennent qu'à se révolter ou démontrer qu'ils sont différents d'eux. C'est ce qu'on appelle « le conflit de loyauté ». Ils seront totalement loyaux même si on dedans ça brasse.

Il n'est pas rare de voir de adolescents inquiets à l'idée de quitter le nid familial. Ils ont peur de revivre une perte en s'éloignant de leurs parents. Ceux qui souhaitent quitter la région pour étudier, seront très nerveux à cette idée. Au contraire, chez les adoptés ayant eu des « problèmes d'attachement », l'idée de quitter le nid familial plus tôt est, pour eux, une solution qui leur procure un grand soulagement. Ils ne vivent plus la tension des attentes familiales pour lesquelles ils ne se sentent pas capables de répondre.

Certains adolescents adoptés vivent un retard affectif dû aux blessures et perturbations de leur situation. Ils « mûrissent » plus tardivement et atteignent l'autonomie affective plus tard.

5.4.-L'adolescent et son environnement familial

5.4.1.-La famille adoptive de l'adolescent

L'adolescent adopté évolue dans une famille qui l'a désiré et adopté. C'est le lieu où il apprend sa culture d'accueil, sa langue qui va devenir sa langue maternelle. Il va se sociabiliser dans ce noyau familial. La famille est une institution présente dans toutes les sociétés humaines. Mais les formes qu'elle revêt, les fonctions qu'elle remplit et les significations dont elle est porteuse sont variables dans le temps, et d'une société à l'autre. La famille est un facteur affectif, socialisateur pour l'enfant et l'adolescent. Le fait d'être adopté peut changer quelque peu les caractéristiques habituelles que l'on connaît sur la famille (le sentiment de faire groupe, les ressemblances). L'adoption est en quelque sorte un défi pour la famille et pour l'enfant adopté, qui doivent réussir à créer une unité familiale, par l'intégration de l'adolescent au sein de sa famille.

5.4.2.-L'adolescent et le contexte familial

Ariane, fille de parents divorcés, est la seule fille adoptive de la famille. Elle m'a confié « j'ai été adoptée parce que mes parents ne pouvaient pas avoir d'enfant ». La cause la plus courante d'une adoption internationale est bien souvent l'infertilité des parents (dans 90% des adoptions internationales, un des deux parents ou les deux sont stériles). Le tiers des adolescents adoptés interviewé pour cette recherche ont des parents stériles qui ont alors eu recours à l'adoption. Il y a bien évidemment d'autres solutions pour être parent, comme la fécondation in vitro, l'insémination artificielle. Mais l'adoption est une façon de devenir parent assez appréciée car elle a de plus parfois un aspect humanitaire qui motive les parents à suivre ce long processus. Mais nous devons aussi signaler que lorsque la seule motivation d'adopter est l'aspect humanitaire, il peut y avoir un délaissement des parents envers l'enfant ; ou bien un sentiment d'être redevable pour l'enfant, qui peut s'avérer néfaste pour l'estime de lui-même et son développement.

Tout le contexte familial est donc très important pour le développement des adolescents adoptés, afin de favoriser leur intégration au sein de la société.

Lors de ces entretiens, nous avons pu remarquer que ces adolescents provenaient de familles différentes (familles nombreuses, famille avec enfant unique, famille très impliquée dans le milieu de l'adoption, etc). Voyons donc ces différentes typologies familiales.

Il y a tout d'abord les familles nombreuses, où tous les enfants ont été adoptés. C'est un facteur favorisant l'intégration familiale et l'attachement car tous les enfants sont mis au même « niveau ». Il n'y a pas de différence entre les enfants qui ont tous la même histoire, une histoire d'adoption. Car, comme me le dit une de nos enquêtées, « et puis c'est sûr que ce n'est pas facile pour mes frères et sœurs de me comprendre, comme je suis la seule adoptée de la famille, ça n'est forcément facile à vivre. » Nous voyons bien ici qu'être la seule adoptée dans la famille crée un sentiment de différence chez l'adolescent, qui est le seul à se poser des questions sur son identité, sur ses origines, sur sa mère biologique. Cet individu avait de plus été adopté à l'âge de cinq ans, ce qui ne facilite pas les choses pour l'intégration, l'apprentissage de la langue, l'attachement à la famille. Elle avait ainsi fait le choix il y a un an de retourner dans son pays d'origine, afin d'avoir les réponses aux questions qu'elle se posait sans cesse.

Appartenir à une famille nombreuse peut donc être positif pour l'adopté quand les autres enfants ont aussi été adoptés. Cependant, avoir une grande famille, peut créer un

sentiment de différence, comme l'évoque un de nos entretiens : « puis là, tu dis que tu as une grosse famille dans une société où la famille dépasse pas plus de quatre ou cinq enfants maximum là. Ma mère ça ne la dérange pas d'en parler, elle peut en parler cinquante fois de suite sans problèmes. » Nous voyons bien ici que la famille nombreuse n'est plus une majorité dans les sociétés occidentales. Appartenir à une famille nombreuse est parfois objet de curiosité pour les autres individus. Quand les enfants ont de plus été adoptés, c'est un véritable phénomène dans l'entourage de la famille.

Il ressort de ces entretiens que l'adoption, et le fait d'avoir une culture d'origine (même inconnue) sont des phénomènes qui amènent les personnes concernées à une certaine ouverture d'esprit. Tout d'abord, la facilité avec laquelle nous avons pu trouver des adolescents intéressés à parler de leur vie sans me connaître m'a surprise. Cette recherche s'est faite avec un certain naturel, une facilité à entrer en contact avec des adolescents adoptés. Les personnes qui sont de près ou de loin en contact avec le domaine de l'adoption ont une nette facilité à parler de leurs expériences, à partager leurs opinions. L'adoption, comme nous le disions tout à l'heure, à une certaine dimension « publique » qui semble naturelle. Ces adolescents m'ont ainsi fait confiance pour me confier leur vie et leurs expériences. Cela est peut-être dû au fait que je sois moi-même jeune, ce qui effraie moins lors d'un entretien.

L'adolescent adopté a donc en général un évident sentiment d'ouverture. « Dans ma famille, on est vraiment ouvert là, on aime beaucoup les enfants. On est deux enfants à venir de l'extérieur et ça fait du bien, ça fait chaud au cœur, ça ouvre sur le monde quoi. » L'adoption, la culture d'origine apportent en effet une certaine vision de la vie dans la famille, et l'adolescent grandit et évolue dans ce contexte là. J'ai souvent remarqué que les adolescents adoptés sont très tolérants envers les différences, car quelque part, ils ont goûté à cette différence. Dans les entretiens, ils ont souvent manifesté leur dégoût et leur incompréhension face au racisme. L'adoption est un facteur de tolérance car le vécu des adolescents leur a fait comprendre qu'il faut accepter les différences de chacun pour que tout le monde soit bien.

Ces adolescents ont bien souvent une bonne perception d'eux-mêmes et de leur adoption, ce qui fait qu'ils ont une bonne confiance en eux, car leurs parents ont eu beaucoup de dialogues avec eux.

Ensuite, viennent les familles où adopter est une philosophie de vie, avec enfants biologiques ou non. C'est le cas de la famille de Laurence. « Dans ma famille, on est huit

enfants adoptés, tous de différentes origines... On habite dans une maison, c'est quand même assez simple... Ma mère reste à la maison pour élever les enfants mais elle travaille beaucoup avec les associations d'adoption ici à Brives, c'est vraiment son truc l'adoption. » Ces familles sont souvent assez impliquées dans le système de l'adoption, et continuent à être actives dans ce milieu, même sans nouvelle adoption prévue. Nous verrons alors que l'implication des parents dans le milieu de l'adoption peut donner envie à certains adolescents de s'impliquer eux-mêmes dans ces organismes.

Nous nous sommes aussi intéressés à la proximité géographique de la famille élargie des familles de l'adolescent. « On n'a pas trop de famille ici. Mais on a la sœur de ma mère qui habite près de chez nous, on a une relation vraiment intéressante avec elle. Mais ce n'est pas le cas avec tout le monde ». Parfois, certains membres de la famille de l'adolescent sont contre l'adoption et ne comprennent les parents adoptifs. Cela peut avoir comme conséquence le rejet de l'adolescent adopté, ce qui peut engendrer des fâcheries, voir des conflits familiaux assez conséquents. « Avec mon oncle, ça va plutôt moins bien, disons que ce n'est pas toujours facile d'accepter le fait que l'on soit adopté. C'est trop différent pour lui, il a du mal à s'ouvrir à notre famille recomposée ». « Du côté de mon père, ça doit faire cinq ans qu'on ne leur plus. ils ont du mal à accepter les adoptions et tout ça. Donc ce qui fait qu'on est fâchés ». Ce témoignage nous montre bien que l'adoption peut créer des tensions familiales, au niveau de la famille élargie surtout. Ces tensions peuvent même aller jusqu'à créer un éclatement familial. Cela peut sembler paradoxal car l'adoption est en soi un « agrandissement » de la famille, avec l'arrivée d'un ou plusieurs enfants. Mais il peut y avoir un « rétrécissement » familial lorsque certains membres de la famille n'acceptent pas l'adoption de la part du couple. Il est de plus étonnant de constater que l'adoption, qui est un projet de couple, donc privé, prend une dimension « publique » aux yeux de la famille.

Cela se ressent beaucoup moins lors de l'enfant dit biologique. Cette intrusion de la famille élargie (grands parents, oncles, tantes, cousins) au sein du projet du couple peut parfois créer des tensions familiales que ressent fortement l'adolescent. Certains m'ont confié être déçus de ne pas former une famille comme les autres, unie à cause de ces tensions familiales. Cependant, nous serons d'accord pour dire que l'adoption n'est pas le seul facteur d'éclatement familial. Les conflits, secrets de famille existent partout. Mais il semblerait que l'adoption, le fait d'accueillir un enfant venu d'ailleurs puisse créer un certain malaise chez certaines personnes. Dans ce cas précis de conflit, nous pouvons dire que l'adolescent connaît

une intégration familiale au sens large assez difficile. Le noyau familial (parents/enfants) doit donc être solide pour palier ce manque.

Troisième partie : Prospectives pour une adoption bien vécue

On a constaté que les individus aujourd'hui sont en quête constante d'individualité, d'autonomie, ce qu'ils pensent être une liberté de plus. Les acteurs sociaux ont de moins en moins envie d'endosser des rôles sociaux déjà établis, comme par exemple, les rôles des mères, de pères, et des parents classiques. Ils ont envie de créer de nouveaux rôles sociaux. Il y a actuellement une dévalorisation des liens de dépendance vis-à-vis des institutions et des personnes. Le mariage a perdu de sa valeur dans le sens où il est perçu comme un moyen d'enfermer dans des rôles déterminés à l'avance. Le concubinage est donc une solution adoptée par de nombreux individus afin de palier à ce besoin d'individualité. C'est une forme d'union plus souple, moins institutionnalisée que le mariage. C'est donc dans ces nouvelles formes familiales possibles, entre autre, qu'évoluent certains adolescents adoptés.

Chapitre 6 : Stratégie intégratrices et dynamiques identitaires

L'intégration est « le fait de faire partie de ». C'est un sentiment d'appartenance dans une société donnée. L'intégration sociale est une valeur, voire une norme.

6.1.-L'identité, une notion importante pour l'adopté

A l'adolescence, le défi se situe au niveau de l'identité. L'adolescent doit répondre à la question « qui suis-je ? ». A cette période, il doit se « distancier » de ses parents et découvrir sa propre identité. Il cherche ses valeurs, son autonomie physique, intellectuelle et affective. Durant l'adolescence, le jeune développe l'aspect cognitif (la pensée abstraite, la réflexion). Certains adolescents peuvent vivre des difficultés. Il peut s'agir souvent d'un enchaînement de problèmes. Par exemple, le jeune qui vit des problèmes d'estime de soi et de difficultés scolaires, peut se lier d'amitié avec des groupes peu recommandables. Son groupe peut l'amener à commettre des délits et l'amener à fuir ses problèmes dans les drogues. Ils vivent ainsi plusieurs problèmes qui peuvent s'aggraver.

6.2.-Les questionnements de l'adolescent adopté

Un des souhaits les plus importants des adolescents adoptés est d'avoir des renseignements sur l'apparence physique de leurs parents d'origine. Par la suite, ce sont les traits de caractères qui les intéressent. Ce besoin viendrait du désir d'appartenir, de se retrouver en quelqu'un. Il est difficile pour eux de se faire une idée de leur physique, alors qu'ils ne ressemblent à personne. C'est un étranger qui se retrouve dans leur miroir. Ils n'ont pas d'autres modèles capables de leur montrer à quoi ils ressembleront une fois la croissance terminée.

Suis-je beau ? Suis-je laid ? Leur impression aura de l'impact sur leur estime de soi. Les adolescents adoptés se questionnent beaucoup sur leur apparence physique. Ils en viennent à se demander comment ce corps se transformera. Toutes ces questions sont particulièrement troublantes pour les jeunes ne partageant pas la même ethnie ou couleur de peau que celle de leurs parents.

6.3.-Les inquiétudes biologiques

L'aspect biologique les amène également à questionner sur leurs antécédents médicaux. Y a-t-il des cas de cancer dans ma famille biologique ? Viennent-ils d'une famille avec des troubles cardiaques ? Vivent-ils vieux ? Y a-t-il une histoire de maladie mentale ? Toutes ces questions qui peuvent sembler anodines, pour une personne qui n'a pas adoptée, deviennent importantes pour l'adopté. L'identification familiale tient aussi des antécédents médicaux et de l'état de santé de la famille. Venir d'ailleurs peut être en ce sens inquiétant lorsque le dossier de l'enfant n'indique rien à ce sujet (la plupart des cas).

Aussi, certains adolescents peuvent peut-être être plus à l'écoute de leurs symptômes, croyants qu'ils peuvent potentiellement être fragiles face à une maladie. Ils se disent que tout est envisageable, puisqu'ils ne connaissent rien de leurs antécédents médicaux. Un certain mystère peut donc entourer l'adoption lorsque le dossier ne contient aucune information sur le passé et les antécédents de l'enfant adopté.

6.4.-Aspect psychosocial

C'est à l'adolescent que la recherche de visages semblables prend de l'importance. L'adolescent cherche des personnes, des modèles pouvant lui ressembler. Il se questionne devant une personne avec qui il partage des traits physiologiques ou caractéristiques. Il cherche à s'identifier à d'autres, aux personnes rencontrées dans la rue par exemple.

La différence physique peut amener l'adolescent à se sentir mal à l'aise avec sa famille adoptive. Il peut être « gênant » de se promener avec des parents blancs. C'est un rappel constant à la différence. L'adolescent peut le vivre comme une exclusion au clan familial ou comme un grand malaise.

Un autre facteur embarrassant durant la puberté est la précocité de la maturation sexuelle chez plusieurs ethnies par rapport à l'ethnie occidentale. Ce phénomène cause plusieurs malaises chez l'adolescent qui se sent décalé par rapport à ses pairs. Il est perçu plus vieux que ses copains alors que sa maturation émotive est souvent plus lente en raison des difficultés liées à l'abandon.

6.5.-Questionnements des adolescents

L'adoption augmente la difficulté de l'adolescence sur la création de l'identité, la peur du rejet ou de l'abandon, l'équilibre entre des besoins d'encadrement et d'autonomie, le

sentiment d'appartenance à la famille et au milieu de vie et la curiosité au sujet de ses origines. La création de l'identité des adolescents adoptés peut être plus complexe parce qu'ils ont en quelque sorte « deux familles »

Cependant, pour certains, il leur apparaît difficile de départager jusqu'à quel point ils sont semblables ou différents de leurs « deux paires de parents », surtout que le plus souvent ils ne savent rien de leurs parents de naissance. Les adolescents adoptés se posent différentes sortes de questions comme « d'où me vient tel ou tel trait de caractère », « talent ou intérêt » ? « Est-ce que j'ai des frères et sœurs » ? « Est-ce que tous les membres de ma famille d'origine sont petits ou grands » ? Ces questions sans réponses sont autant d'interrogations qui peuvent perturber l'adolescent dans son développement, si les questions prennent trop de place dans sa vie.

Souvent, les parents adoptifs n'ont pas de réponses à ces questions bien légitimes. Les adolescents adoptés peuvent se replier sur eux-mêmes ou chercher à fuir loin de la maison pour trouver leur véritable identité. Ils peuvent être très critiques de la façon dont leurs parents adoptifs les ont préparés à leur statut d'enfant adopté. Par ailleurs, il est bien possible que certains adolescents craignent de quitter la maison parce qu'ils ont déjà souffert de la perte de leurs parents de naissance. Par exemple, s'ils doivent aller poursuivre des études loin de leur foyer, certains adolescents adoptés peuvent craindre que leurs parents adoptifs vont les oublier, qu'il n'y aura plus de « maison » où retourner. Ils auront peur d'être abandonnés.

La tension entre les parents qui ne veulent pas perdre le contrôle et les adolescents qui exigent plus d'autonomie est une notion essentielle de l'adolescence. Les enfants adoptés peuvent la ressentir plus profondément parce qu'ils ont le sentiment que quelqu'un d'autre a toujours décidé à leur place. Leur mère de naissance a décidé de les confier à l'adoption ; leurs parents adoptifs ont décidé de les accepter. Ces derniers peuvent craindre, à tort ou à raison, que leur enfant est prédisposé à avoir des problèmes de comportements parce qu'il a eu un départ plus difficile dans la vie (surtout pour un enfant adopté alors qu'il n'était plus bébé).

En raison de ces craintes, les parents adoptifs peuvent resserrer leur contrôle au moment même où l'adolescent veut plus de liberté. L'enfant peut en déduire que ses parents manquent de confiance en lui. Il faut alors que les parents et les adolescents arrivent à conclure une entente sur ce qui constitue un comportement digne de confiance, dans tous les domaines (école, choix des amis, choix d'activités). Ils peuvent convenir des privilèges et des

conséquences associés au fait de démontrer ou de ne pas démontrer tel ou tel comportement. Si les deux parties ont leur mot à dire, il y aura moins de luttes de pouvoir.

Les adolescents adoptés ont moins de points de repères pour comprendre qui ils sont, d'où ils tiennent leur identité. En fait, on leur fait souvent remarquer qu'ils sont différents : ils ne ressemblent pas à leurs parents, ni à leur frères et sœurs. Pas surprenant alors que l'adolescent puisse ressentir un sentiment de non appartenance. Les enfants de familles transraciales peuvent ressentir encore davantage ce sentiment d'aliénation. Ils deviennent très conscients de leurs différences physiques et ils luttent pour concilier leur origine culturelle à leur perception d'eux-mêmes. Les parents adoptifs peuvent augmenter le sentiment d'appartenance à la famille en fréquentant des adultes et des enfants de la même origine culturelle que leur adolescent.

Elle situe l'adolescence entre treize et dix-sept ans, même si les limites sont assez floues. C'est un âge intermédiaire, où tout évolue. On peut appeler cela une période de « mutation », un moment de fragilité. Elle compare en effet l'adolescent à un homard pendant sa mue, sans carapace, devant s'en fabriquer une autre. L'adolescence est une période de passage qui sépare l'enfance à l'âge adulte, elle a pour centre la puberté. C'est l'époque des changements, d'une part dans la relation que l'adolescent entretient avec son propre corps qu'il découvre. A cette époque, on fait le deuil de son enfance, du passé.

L'adolescent, de plus quand il est adopté, entre dans un moment de sa vie nouveau et insécurisé. Toutes sortes de questions apparaissent. C'est aussi la période de la découverte de son corps et du corps de l'autre, de l'apprentissage de la sexualité. Il doit créer sa propre identité, partagée entre l'identité et la culture québécoise, et sa culture d'origine, qui parfois peut lui poser des questions.

Chapitre 7 : Appartenance identitaire et dynamique prospective

L'identité et l'intégration sociale sont des processus qui démarrent dès l'enfance et prennent leur importance à l'adolescence, d'où l'intérêt d'étudier l'adoption à cette période de la vie de l'individu.

7.1.-L'intégration et l'identité, deux notions liées dans une adoption

On peut se demander alors, pourquoi s'intéresser à la notion d'identité dans le domaine de l'adoption ? Quel rôle a l'identité dans l'intégration d'un individu adopté ? Dans cette partie, nous allons voir combien cette notion d'identité est fondamentale dans l'adoption.

L'intégration est « le fait de faire partie de ». C'est un sentiment d'appartenance dans une société donnée. L'intégration sociale est une valeur, voire une norme. Mais quand on emploie le terme intégration, on dit intégration ou quoi ?

L'intégration est un terme au sens large qu'il nous faut préciser. Tout d'abord, il peut y avoir différentes sortes d'intégration, sociale, familiale, financière, politique. Pour cette recherche, nous nous intéresserons à l'intégration familiale et sociale de l'adolescent.

L'adolescent, est comme nous l'avons dit, un sentiment d'appartenance à un groupe donné. C'est aussi le degré de participation à la vie d'un groupe, à la façon dont les autres membres du groupe vous perçoivent, au rôle que vous avez.

L'intégration est une notion intimement liée à l'adoption. En effet, lorsqu'une adoption se passe mal, car il peut y avoir des adoptions en échec, qu'est-ce que cela veut dire ?

Inconsciemment, cela signifie que l'enfant ou l'adolescent adopté n'a pas réussi « le travail » d'intégration à son milieu, qu'il est resté en dehors et n'est pas parvenu à s'y faire une place. Comme les adolescents de parents naturels, les adolescents adoptés peuvent avoir envie de goûter aux risques, aux interdits délimités par la société ? Dans ce cas, est-ce pour autant que l'adolescent ne pourra pas revenir à un comportement dit « normal », après avoir tenté de rester ses limites ?

La question de l'intégration de l'adolescent adopté dans la société permet de découvrir les rôles de la famille, la société, l'école et aussi le milieu associatif, sous toutes ses formes. L'adolescent est un « rite » à vivre, mêlé d'un mélange de contrôle et de liberté. On

voudrait montrer que l'on est capable de se risquer dans la société. L'entourage familial peut permettre cette intégration.

Le mot intégration s'oppose à celui de ségrégation, qui est la séparation de droit ou de fait de personne en raison de leur race, de leur condition sociale ou de leur niveau d'instruction. La reconnaissance sociale et l'estime de soi sont des éléments fondamentaux d'une intégration. La société a certainement un rôle à jouer dans l'intégration d'un individu.

L'enfant adopté peut éprouver un sentiment d'exclusion, de part sa couleur, son prénom à consonance étrangère par exemple. Nous pouvons nous interroger sur les facteurs sociaux qui expliquent ce phénomène. L'intégration est l'opération par laquelle un individu s'incorpore à un groupe, à un milieu.

La notion d'assimilation est proche et complète celle d'intégration. Il y a assimilation d'une culture par un individu en sociologie quand il y a suppression quasi complète de la culture d'origine et adoption de la culture d'accueil. Le pays d'accueil a alors un rôle à jouer dans cette intégration, par son comportement social envers étrangers.

En fait, nous supposons que l'adolescence est une période importante pour l'intégration d'un individu. C'est à ce moment qu'il commence à prendre ses décisions, à décider en quelles valeurs il croit.

Les entretiens nous permettront de voir comment ces adolescents se sentent intégrés ou non dans leur famille et dans leur société, dans leur pays d'origines étrangères.

7.2.-« Gérer » l'idée d'abandon

L'effet de l'abandon sur l'enfant et l'adolescent dépend de nombreux facteurs, comme l'âge à l'adoption, les parents adoptifs, le caractère et l'acceptation de l'adolescent adopté. Certains problèmes liés aux adolescents adoptés peuvent parfois être liés à la perte de l'attachement avec la mère biologique. La douleur de cette séparation serait inscrite dans l'inconscient. C'est ce qui les affecterait le plus. Cette perte est difficilement exprimable.

Elle est moins reconnue de la société que la perte d'un être cher lors d'un deuil ou divorce. Pourtant, cette perte est une dimension très importante de la vie intérieure de l'adopté. L'enfant doit vivre le deuil de sa mère de naissance, de ce que sa vie aurait pu être.

Cet abandon est vécu avec plus de douleur en raison du manque d'explication concernant les origines et les causes de cette séparation. Il est souvent moins douloureux de savoir que de vivre dans l'ignorance, même si la vérité est difficile.

Pour devenir adulte, l'adolescent doit se réconcilier avec son passé, avec soi-même et être capable de poser un regard positif sur sa vie. Il devra également pardonner.

Cependant, l'abandon, puis l'adoption a parfois des impacts négatifs au niveau des relations avec les autres.

Nous sommes bien conscients qu'il existe aujourd'hui plusieurs types de familles (monoparentales, recomposées, homoparentales), et l'adoption est un de ce type de famille. Le but n'est pas de montrer ici qu'une famille adoptive a plus de difficultés qu'une autre, car chaque famille peut connaître des problèmes. Il s'agit juste de s'intéresser au facteur de l'adoption dans une famille, du point de vue de l'adolescence.

Conclusion générale

Le jeune doit arriver à mieux comprendre ses origines et la signification de l'adoption dans sa vie. Il doit accepter ses différences et apprendre à bien vivre avec elles. Le phénomène d'abandon et la double identité doivent être reconnus.

Le terme d'identité est souvent utilisé en sociologie, un courant de sociologie contemporaine met en avant le thème de l'identité personnelle pour signifier une nouvelle étape du processus d'individualisation. L'identité est une notion importante pour un adolescent adopté. Le fait d'arriver dans une famille non biologique peut, peut-être, avoir des effets sur le sentiment d'appartenance à un groupe, par le biais d'une identité propre. L'identité différencie les individus entre eux. C'est aussi avant tout un processus complexe qui combine plusieurs éléments. Elle se modifie en fonction des différentes expériences socialisantes.

La sociologie distingue deux dimensions dans l'identité :

- Une identité « pour soi », qui est l'identité héritée, et aussi celle visée par l'individu
- Une identité « pour autrui », qui est celle que les autres valident ou non.

C'est donc à travers ces notions peu évidentes que l'adolescent vit ce moment de sa vie, et sa situation d'enfant adopté. Avec l'identité, on aborde aussi d'autres notions, comme « le soi », la « culture », les « rôles sociaux », « l'individualisation », « le sentiment d'appartenance ».

La notion de « soi » reste un des premiers composants de l'identité personnelle, qui naît des situations et interactions sociales, ainsi que les rituels sociaux.

L'adolescence est un des rituels sociaux de notre époque. Est-ce donc par ce passage de l'enfance à l'âge adulte que se mettrait en place une identité propre chez l'adolescent adopté ? L'analyse des entretiens nous permettra de répondre à cette question.

En plus des questions identitaires, (qui suis-je ?) propres à l'ensemble des adolescents, viennent s'ajouter les questions identificatoires : d'où est ce que je viens ? Quelles sont mes origines ? Dois-je en être fier ? A qui est-ce que je ressemble ? D'où viennent mes talents, mes habilités ? Comment la société me perçoit-elle ? Comment est-ce que je me perçois ?

L'adolescent doit également arriver à vivre avec sa double identité. L'adopté a deux « paires » de parents, les parents actuels et d'origines. Il cherche à intégrer ses deux composantes dans sa vie. Comment réussir à se façonner son identité en sachant que l'on vient de parents inconnus ? Il est également difficile de se sentir appartenir à une lignée familiale avec laquelle nous n'avons pas de liens de sang. L'adolescent peut se sentir tiraillé entre ses origines et sa vie actuelle. Il doit se forger une identité à travers tout cela ; et doit également reconnaître son passé. Pendant son enfance, l'individu adopté n se pose pas autant de questions sur sa filiation. Cependant, à l'adolescence, avec sa quête identitaire, il doit faire

face à son passé pour bien comprendre qui il est. Son passé fait parti de lui, il doit l'intégrer dans son identité. Tout ce que l'adolescent a pu vivre durant sa petite enfance, est réactivé à l'adolescence. Si l'adolescent a une enfance difficile, il y a des fortes chances que la période d'adolescence soit complexe.

Le regard que les autres posent sur nous est aussi important que la façon dont nous percevons les situations et notre façon d'y répondre. Tous les facteurs entourant l'individu ainsi que ses caractéristiques psychosociales, viennent influencer son identité.

Les adolescents développent leur identité en voyant ce qui les rapproche et les différencie des autres, de la société et de leur famille. Une grande part de leur identité provient de leur apparence extérieure qui, durant l'adolescence, prend beaucoup d'importance. Durant cette période, le corps vit de grandes transformations. On ne peut qu'être concerné par son apparence quand celle-ci se modifie. Avec cette transformation vient également une redéfinition de la personne (caractère, sexualité). Cette transformation les amène à se questionner davantage sur leur origine biologique. C'est pourquoi certains adolescents adoptés expriment à l'adolescence le désir de chercher et de rencontrer la mère biologique ou les parents biologiques.

La Convention de la Haye prévoit que les autorités centrales des pays signataires mettent en place des mécanismes pour rendre possible les retrouvailles. Pour l'instant, lorsqu'il y a une demande, les dossiers sont traités par l'Autorité Centrale Malagasy et les centres d'accueil d'enfants qui s'occupent des retrouvailles dans le cas des adoptions internationales réalisées.

BIBLIOGRAPHIE

- Ouvrages :

- 1) ALLIOT (M), *Anthropologie et juriste. Sur les conditions de l'élaboration d'une science du droit*, Bull. de liaison du LAPJ, n°6, 1983
- 2) BEAUD (S.) et WEBER (F.), *Guide de l'enquête de terrain*, éd la découverte, Paris, 1997
- 3) CARBONNIER (J), *Sociologie juridique*, Paris : P.U.F., 1978
- 4) DE SINGLY (F), *Sociologie de la famille contemporaine*, collection 128, éditions Nathan, Paris, 1993
- 5) GARFINKEL (Harold), *Recherches en ethnométhodologie*, PUF, 2007
- 6) GURVITCH (G.), *Problèmes de sociologie du droit in Traité de sociologie*,
- 7) MIEGE (B.) *L'information-communication, objet de connaissance*, Bruxelles : De Boeck, 2004
- 8) NIEUWENHUYIS (O.), *L'exploitation des enfants en économie domestique – le cas du Kerala (Inde) – in SCHLEMMER (B.) « L'enfant exploité », Paris, Karthala/ORSTOM, 1996.*
- 9) ROUSSEL (L), *La Famille incertaine*, éd. Odile Jacob, 1989

- Textes et documents :

- 10) Convention de la Haye sur la coopération et la protection des enfants en matière d'adoption internationale du 29 Mai 1993
- 11) Loi n°2005-014 du 07 septembre 2005 relative à l'adoption.
- 12) Décret n°2006-596 du 10 Août 2006 fixant les modalités d'application de la Loi relative à l'adoption
- 13) Décret n°2006-885 du 05 Décembre 2006 réglementant la Famille d'Accueil
- 14) Loi n°63-022 du 20 Novembre 1963 sur la filiation, l'adoption, le rejet et la tutelle
- 15) Enquêtes Périodiques auprès des Ménages, Institut National de la Statistique, 2001 et 2005
tome II, Paris : P.U.F., 1968
- 16) Les adolescents dans la région de l'Océan Indien : nouveau contexte, nouveaux enjeux, ODEROI, 2008

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	1
Généralités	1
Choix du terme et du terrain	2
Objet d'étude	2
Objectifs	2
Problématique.....	3
Hypothèses	3
Méthodologie.....	4
Techniques d'approche.....	4
L'observation participante.....	4
Les entretiens.....	4
Technique d'échantillonnage.....	5
Plan de rédaction	7
 Première partie : Les impératifs juridiques et sociaux en termes de protection sociale dans le monde	8
Chapitre 1 : Dynamiques d'adoption et vie adolescente	9
1.1.- L'adolescence d'un point de vue sociologique	9
1.2.- Adolescence et adoption	10
1.3.- Evolution de la famille.....	11
Chapitre 2 : Approche diachronique.....	13
2.1.- L'adoption depuis l'Antiquité.....	13
2.2.- Monographie du service de l'adoption au sein du Ministère de la Population et des Affaires Sociales	14
 Deuxième partie : Stratégies de terrain et cadrage de la pragmatique des acteurs.....	16
Chapitre 3 : Contexte d'adoption et trajectoire sociale	17
3.1.- Les différents types d'adoption.....	17
3.2.- Typologie des parents adoptifs	18
3.3.- Profil socio-économique des adoptants	19
3.4.- L'identité de l'adolescent adopté	19
3.5.-L'adolescence, une période de passage avec des questions en plus	20
3.6.- Références au passé et stratégies de vie	20

Chapitre 4 : Filiation et dynamique lignagère	24
4.1.- L'adoption, un mode de filiation	24
4.2.- Evolution de la famille.....	24
4.3.- Le milieu social des adolescents	24
4.4.- L'attachement	25
4.5.- L'adolescent adopté, l'intégration et son environnement social	28
Chapitre 5 : Adolescence et dynamiques familiales.....	29
5.1.- Changements des configurations familiales.....	29
5.2.- Conjugalité et formation sociale	29
5.3.- L'abandon	30
5.4.- L'adolescent et son environnement	31
5.4.1.-La famille adoptive de l'adolescent	31
5.4.2.-L'adolescent et le contexte familial	32
Troisième partie : Prospectives bien pour une adoption bien vécue	36
Chapitre 6 : Stratégies intégratrices et dynamiques identitaires.....	37
6.1.- L'identité, une notion importante pour l'adopté	37
6.2.- Les questionnements de l'adolescent adopté	37
6.3.- Les inquiétudes biologiques.....	38
6.4.- Aspect psychosocial.....	38
6.5.- Les questionnements des adolescents	38
Chapitre 7 : Appartenance identitaire et dynamique prospective	41
7.1.- L'intégration et l'identité, deux notions liées dans une adoption	41
7.2.- « Gérer » l'idée d'abandon	42
CONCLUSION GENERALE	44
BIBLIOGRAPHIE	46
TABLES DES MATIERES	47
RESUME	48

Impétrant : RASOLOFOMAMPIANDRA Ditraniaina Ange C.

Titre : Trajectoire et intégration, cas des adolescents pris en charge par le service de l'adoption du Ministère de la population et des affaires sociales

Nombre de page : 57

Nombre de références bibliographiques : 14

Nombre de tableaux : 01

RESUME

Chez l'enfant, le questionnement identitaire se réactive à chaque étape de son développement, au fur et à mesure de son évolution. A l'adolescence, les questionnements identitaires se font de plus en plus fréquents. Tout enfant et adolescent adopté ou non, doit toujours répondre à une question « qui suis-je ? »

Différents services sont fournis par le département en charge de l'adoption (Autorité Centrale pour l'Adoption) auprès du Ministère de la Population et des Affaires Sociales, un de ces services est la recherche de la famille d'origine de l'enfant. Dans la plupart des cas, à sa majorité l'enfant adopté cherche toujours à connaître ses origines, des fois les recherches sont fructueuses et des fois non. Dans tous les cas de figure l'Autorité Centrale pour l'Adoption fournit toutes les aides possibles afin que la personne en quête de ses sources puisse avoir le maximum d'information.

Connaître son identité est tout aussi primordiale que savoir d'où on vient, ainsi à la question de l'adolescent « qui suis-je ? » s'ajoute celle de « d'où je viens et qui sont mes sources ? »

Mots clés : adoption, intégration, famille, identité, intérêt supérieur de l'enfant

Directeur de mémoire : Professeur RAJAOSON François